

CONSEIL CONSULTATIF des relations NORD-SUD

FICHE PROJET 2019

1. Conditions d'acceptation (Écrire lisiblement en caractères d'imprimerie)

Ne pas rentrer cette fiche dûment complétée et inchangée dans sa structure peut vous exclure de la cotation des projets.

Ici, NORD : NIVELLES	LA-BAS, SUD :
Organisme ou personne demandeur pour le projet domicilié à Nivelles : NOM : ADRESSE : ORGANISME :	Pays d'intervention : LOCALISATION DANS LE PAYS :
Personne de contact : NOM : FONCTION : ADRESSE : TEL : GSM : COURRIEL :	Personne de contact : NOM : FONCTION : ADRESSE : TEL : GSM : COURRIEL :
TITRE DU PROJET :	
Objectif(s) du projet :	
Réalisation envisagée avec le subside demandé :	
Banque : NOM : ADRESSE : Titulaire du compte : NOM : ADRESSE : N° COMPTE : COMPTE IBAN : CODE SWIFT(BIC) :	Banque : NOM : ADRESSE : Titulaire du compte : NOM : ADRESSE : N° COMPTE : COMPTE IBAN : CODE SWIFT(BIC) : Si paiement via Western Union, mettre les coordonnées de la personne recevant l'argent.



- Toute demande incomplète qui ne répond pas à l'entièreté des points des questions ne sera pas prise en considération. La grille de cotation étant calquée sur la structure de cette fiche, il est impératif de suivre la numérotation dans votre présentation.
- Pour une même organisation : financement maximum pendant 3 années consécutives. Après un an de non-présentation, l'association peut présenter un nouveau projet.
- Remise du projet écrit au CCNS au plus tard le 30 avril 2019 à l'Hôtel de ville.
- En cas de demandes trop importantes, priorité sera donnée aux petits projets et de préférence indépendants des subsidiations internationales et des ONG.
- Présentation orale du projet avec votre matériel multimédia éventuel (Power Point, photos, ...), le (date à déterminer) 2019 en soirée au CCNS (10' maximum et 10' de réponses aux questions) par la personne de Nivelles qui propose le projet à la Ville.

2. Critères de fond pour élaborer le dossier :

Votre projet devra s'inscrire dans le cadre du « développement durable » avec ses 3 piliers : économique, écologique et social. (A noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir ces 3 piliers pour rentrer un projet mais vous savez plus de chances qu'il soit retenu s'ils y sont intégrés ou si vous y avez pensé pour votre présentation). Conseil : bien les différencier dans votre présentation écrite et orale.

Il doit aussi respecter les **Droits de l'Homme** et la **Charte des Droits Fondamentaux de l'U.E.**

- 2.1. Objectif global et objectif(s) spécifique(s) poursuivi(s) selon les critères du développement durable en différenciant et explicitant ceux-ci.
- 2.2. Moyens précis mis en œuvre et leurs modalités concrètes.
- 2.3. Implication de la population concernée à la conception et à la mise en œuvre du projet en précisant éventuellement la participation des pouvoirs locaux.
- 2.4 Progrès escomptés sur la population locale au plan économique, social, écologique, culturel,...
- 2.5. Autonomie du projet à moyen terme.
- 2.6. Quel est le contexte socio-économique et politique de la région et du pays (pénurie alimentaire, guerre, instabilité, corruptions,...
- 2.7. Organisation du projet au point de vue environnemental, sociologique, de santé et technologies utilisées, respectueuses de l'environnement.
- 2.8. Plan de réalisation, d'évolution et d'adaptation ainsi que vos critères d'évaluation.
- 2.9. Ressources propres et interventions éventuelles d'autres pouvoirs subsidiants (les citer, avec montants demandés ou déjà obtenus).
Quelle est la demande spécifique au CCNS et l'affectation concrète ?
(avec devis éventuels).

3. **Votre capacité à informer du projet à Nivelles** (qui, quoi, comment, où)
Et précisez votre engagement à tenir un stand au « Monde de Nivelles »
4. **Votre engagement d'envoyer au plus tard pour le 31 mars 2020, un état d'avancement concret et chiffré de votre projet au CCNS.**

ATTESTATION DE RÉCEPTION :

Reçu cette fiche de projet et le projet le.....

Signature du demandeur :.....

Cette fiche doit rentrer avec le dossier papier pour le 30 avril 2019 au plus tard au cabinet de l'Échevin à l'Hôtel de Ville – Tel : 067/88.22.85.